RCS : ANGOULEME
Code greffe : 1601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1992 B 00153
Numéro SIREN : 385 198 569
Nom ou dénomination : ABDX

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2021 sous le numéro de dépôt 3079

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGOULÊME

Ordonnance présidentielle en date du 17 Juin 2021

Numéro d'inscription au répertoire général : 2021 001812
Sous répertoire : 2021000480

Requérante :
ABDX (SAS)
Rue de la Clé de Voute
ZA des Montagnes
16430 Champniers
RCS Angoulême 385 198 569

Représentée par :
Me MAÏR BENDAYAN, Avocat - 8, rue Reyer - 31200 Toulouse

****

Nous, Jean-Louis SUTRE, Président du Tribunal de Commerce d'Angoulême, assisté de Pascale DELAFONT, Commis Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs invoqués,

Vu les dispositions des articles L227-9 (SAS) du Code de Commerce

Considérant que les motifs invoqués par la société requérante sont de nature à justifier le bien-fondé de la demande,

Qu'il y a lieu d'y faire droit,

En conséquence,

AUTORISONS la requérante à proroger jusqu'à la date du **30 Septembre 2021** le délai pendant lequel sera réunie l'assemblée générale ordinaire pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé,

LIQUIDONS les dépens de la présente ordonnance à la somme de 32,22 euros, à charge de la requérante.

Fait à ANGOULÊME, le 17/06/2021

Le Commis Greffier,
Pascale DELAFONT

Le Président,
Jean-Louis SUTRE

expédition
pd/06/07/2021

MAÏR BENDAYAN
Société d'Avocats

Maïr BENDAYAN
Avocat à la Cour

C. n°234

REQUETE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME

Le soussigné Maïr BENDAYAN, Avocat à la Cour, 8 rue Reyer - 31200 TOULOUSE,

Agissant en qualité de représentant de Monsieur Eric STIERLEN, Président de la Société **ABDX**, société par actions simplifiée au capital de 305.010 euros, dont le siège social est sis Rue de la Clé de Voute, ZA des Montagnes à CHAMPNIERS (16430), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGOULEME sous le numéro 385 198 569,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société ABDX a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au **31 décembre 2020.**

Elle devrait donc, en application de l'article L. 255-100 du Code de commerce réunir son Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Ce délai ne pourra être respecté pour les raisons suivantes :

En raison de difficultés pour réunir les renseignements nécessaires et obtenir les documents administratifs et comptables, la Société n'a pu établir l'ensemble des documents devant être mis à la disposition des actionnaires pour qu'ils puissent être soumis à l'Assemblée Générale dans les délais légaux.

C'est pourquoi, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire jusqu'au 30 septembre 2021, lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2020.**

Fait à TOULOUSE,
Le 14 juin 2021

Maïr BENDAYAN
Avocat à la Cour

8, rue Reyer - 31200 TOULOUSE - Tél. 05 62 72 46 46 - Fax 05 62 72 46 40 - E.mail : contact@avocat-bendayan.com
SELAS au capital de 706.960,80 € - RCS Toulouse 390 557 189 - APE 6910 Z - N°TVA Intracommunautaire FR 43 390 557 189

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGOULEME